

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,

DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**Assistante sociale ou assistant social à 60% (poste itinérant)**

**SPAJ118bis**

|  |  |
| --- | --- |
| **Département :** | Département de l'éducation et de la famille |
| **Service :** | Service de protection de l'adulte et de la jeunesse |
| **Activités :** | Ce poste sera consacré aux remplacements au sein des différents offices du service (office de l'accueil extrafamilial, office de protection de l'enfant et office de protection de l'adulte) aussi bien à la Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel.Travail social polyvalent de protection de l'adulte et de la jeunesse, gestion intérimaire de mandats de protection, enquêtes sociales diverses, consultations, aide et conseils, intervention dans les structures d'accueil extrafamilial. |
| **Profil souhaité :** | Formation sociale complète dans une école reconnue - diplôme d'assistant-e social-e ou titre équivalent, licence en sciences sociales ou titre jugé équivalent, capacité à travailler en équipe, intérêt et expérience professionnelle dans la prise en charge d'enfants et d'adultes en difficultés, capacités pour le travail en réseau, intérêt pour l'approche systémique, bonnes connaissances du fonctionnement des assurances sociales et de la justice.À terme, vous êtes disposé-e à suivre la formation en vue de l'obtention du CAS en curatelles d'adultes ou celle en vue de l'obtention du CAS en protection de l’enfant.La/le titulaire doit être détentrice ou détenteur d'un véhicule à moteur et être disposé-e à l'utiliser à des fins de service. |
| **Lieu de travail :** | La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel |
| **Entrée en fonction :** | À convenirClasse 9 |
| **Délai de postulation :** | 18 avril 2021 |
| **Renseignements :** | M. Philippe Monard, chef de l'office de protection de l'adulte, tél. 032 889 75 28 |